



Le projet de parc éolien « citoyen » sur le territoire du Fief-Sauvin, dans le sud-ouest du Maine-et-Loire, a été présenté à Jallais lors d'une réunion publique. Sa mise en service est prévue en 2025.



Un projet de parc éolien « citoyen » est envisagé sur le territoire du Fief-Sauvin, dans le sud-ouest du Maine-et-Loire. | ARCHIVES CO – JOSSELIN CLAIR

Le Courrier de l'Ouest

Publié le 24/10/2023 à 16h00

[Lire le journal numérique](#)

Mardi 17 octobre, une cinquantaine de personnes ont assisté à une réunion d'information organisée par l'association Vents d'Èvre, à la salle Cathelineau, commune déléguée de Jallais. Le but de cette réunion publique était d'expliquer le fonctionnement d'un parc éolien « citoyen ».



Le coprésident Damien Reveau et Gérard Grellier, secrétaire adjoint, ont expliqué ce projet de quatre éoliennes prévues pour 2025. | CO

Un parc de quatre éoliennes

Le coprésident Damien Reveau et Gérard Grellier, secrétaire adjoint, ont présenté à l'aide d'une vidéo et d'un diaporama ce projet de quatre éoliennes d'une puissance totale de 12 à 14,4 MW à pleine puissance, avec une espérance de production de 26 000 MWh par an, soit la consommation domestique de 11 000 personnes et environ 11 000 tonnes de CO2 évitées. Ils expliquent les vertus de ce projet : **« Il s'agit de participer activement à la transition énergétique, de produire et consommer de l'énergie verte localement en partageant un projet pour le territoire et de participer au développement économique local. Une partie des retombées pourra financer des actions locales (économie d'énergie, mobilité...). »**

La mise en service de ce parc sur le territoire du Fief-Sauvin est prévue pour 2025 pour une exploitation jusqu'en 2050.

Les intervenants ont insisté lors de cette soirée sur l'aspect **« citoyen »** de ce projet :

« L'enjeu est simple, se réapproprier la production d'une énergie partagée dans un parc qui appartient en majorité aux citoyens avec un fonctionnement démocratique et une transparence de la gouvernance. »

Pour ce faire, la société par actions simplifiée Éoliennes du Fief-Sauvin vient d'être créée.



Un budget de 21 à 24 millions

Le budget total du parc est estimé entre 21 et 24 millions d'euros. Pour les porteurs du projet, les fonds propres peuvent représenter 20 à 25 % du coût total, le reste étant des emprunts bancaires.

Vents d'Èvre, au travers de ses réunions publiques, souhaite rallier d'autres investisseurs, obligatoirement majeurs et habitants de Beaupréau-en-Mauges ou Montrevault-sur-Èvre, qui souhaitent placer leur épargne de façon vertueuse.

Une dernière réunion est prévue à La Chapelle-du-Genêt mardi 31 octobre, à 20 heures, à la Maison commune des loisirs.

[Énergie éolienne](#)[Jallais](#)[Le Fief-Sauvin](#)[Cholet](#)[Beaupréau-en-Mauges](#)

En continu >